



Votants : 77
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 2 décembre 2016
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 9 décembre 2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du jeudi 8 décembre 2016

HABITAT – PLH 2016-2021 : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX BAILLEURS SOCIAUX POUR LA PRODUCTION LOCATIVE SOCIALE

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Jean BOULAIS, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Alain CHAUFFIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Nathalie SEGUIN, Michel SIMON, Dominique SIX, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Yamina BOUDAHMANI à Christine HYPEAU, Christian BREMAUD à Jacques BILLY, Christelle CHASSAGNE à Lucien-Jean LAHOUSSE, Charles-Antoine CHAVIER à Claire RICHECOEUR, Romain DUPEYROU à Anne-Lydie HOLTZ, Gérard GIBAUT à Sylvie DEBOEUF, Robert GOUSSEAU à Alain LIAIGRE, Agnès JARRY à Elmano MARTINS, Dominique JEUFFRAULT à Dominique SIX, Guillaume JUIN à Sylvette RIMBAUD, Rabah LAICHOURE à Michel PANIER, Simon LAPLACE à Jeanine BARBOTIN, Jacqueline LEFEBVRE à Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO à Marie-Paule MILLASSEAU, Sebastien PARTHENAY à Eric PERSAIS, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Yvonne VACKER, Florent SIMMONET à Michel PAILLEY, Marc THEBAULT à Jérôme BALOGE, Elodie TRUONG à Josiane METAYER

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST, Jean-François SALANON par Roger MARCHESSEAU

Titulaires absents :

Carole BRUNETEAU, Marie-Chantal GARENNE, Jean-Pierre MIGAULT, Alain PIVETEAU, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Jean-Michel BEAUDIC, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Christian BREMAUD, Christelle CHASSAGNE, Charles-Antoine CHAVIER, Romain DUPEYROU, Jean-Martial FREDON, Gérard GIBAUT, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Guillaume JUIN, Rabah LAICHOURE, Simon LAPLACE, Jacqueline LEFEBVRE, Marcel MOINARD, Rose-Marie NIETO, Sebastien PARTHENAY, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Marc THEBAULT, Elodie TRUONG, Céline VALEZE

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Jeanine BARBOTIN

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20161208-c35-12-2016-DE
Date de télétransmission : 14/12/2016
Date de réception préfecture : 14/12/2016

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 8 DECEMBRE 2016

HABITAT – PLH 2016-2021 : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX BAILLEURS SOCIAUX POUR LA PRODUCTION LOCATIVE SOCIALE

Monsieur **Jacques BILLY**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Par délibération du 16 novembre 2015, la CAN a adopté son nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH) pour la période 2016-2021, qui comporte 6 axes d'intervention, dont celui relatif à la gestion de la spécialisation sociale des territoires, déclinés en un programme de 18 actions, dont celle relative au soutien à la production locative sociale dotée d'une autorisation de programme de plus de 18 M€.

Pour la mise en œuvre de l'action relative au logement social et à son volet foncier, la CAN a validé, par délibérations du 25 janvier 2016 et du 11 avril 2016, l'ensemble des conditions, modalités et dispositions d'attribution de ses aides financières accordées aux bailleurs sociaux afin de produire annuellement 90 nouveaux logements à loyers modérés ; Ainsi :

- En fonction des aides de base (type de financements du logement par l'Etat ; logement collectif) et de majorations notamment liées à la qualité thermique, l'aide aux travaux d'investissement de la CAN est comprise, entre 12 000 € et 15 000 € par logement ;
- En fonction du foncier nécessaire à leur production (viabilisé ou à viabiliser), l'aide de la CAN est comprise entre 5 000 € et 15 000 € maximum par logement.

A l'appui de ces éléments, après étude et instruction des dossiers de demandes de subventions, et sous réserve de la décision d'agrément et de financement de l'Etat pour chaque opération respective, il est proposé d'attribuer à Immobilière Atlantic Aménagement (IAA), un montant estimatif maximal de **981 000 €**, dont 480 000 € au titre du volet foncier et 501 000 € au titre des travaux d'investissements (logements), répartis par opération, comme suit :

- 130 000 € pour l'achat en VEFA (Vente en l'Etat Futur d'Achèvement) de 08 logements de type T4, dans le lotissement privé « Rue du Stade » sur la commune de CHAURAY,
- 184 500 € pour l'acquisition du foncier non viabilisé nécessaire à la construction de 07 logements (5 T3 et 2 T4), dans l'opération globale d'aménagement « Rue de Verteuil » sur la commune de CHAURAY,
- 25 500 € pour l'acquisition du foncier non viabilisé nécessaire à la construction d'un logement de type T2, dans l'opération globale d'aménagement « Les Fraignes II » sur la commune de CHAURAY,
- 49 500 € pour l'achat en VEFA (Vente en l'Etat Futur d'Achèvement) de 03 logements de type T4, dans le lotissement privé « Bois Soleil » sur la commune d'ECHIRE,
- 477 000 € pour l'acquisition du foncier non viabilisé nécessaire à la construction de 18 logements de type T2, dans l'opération globale d'aménagement de « L'Ilot de La Couture » sur la commune d'ECHIRE,
- 114 500 € pour l'achat en VEFA (Vente en l'Etat Futur d'Achèvement) de 07 logements de type T4, dans le lotissement privé « Le Fief Joly » situé Route d'Aiffres sur la commune de NIORT.

La CAN s'assurera du respect des engagements du bailleur social concerné pour ses différentes opérations, notamment par les dates de mise en service des nouveaux logements produits, communiquées par les services de l'Etat.

A l'appui du tableau joint en annexe,

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Valider cet engagement financier prévisionnel de 981 000 € concernant la production de 44 logements locatifs sociaux sur son territoire,
- Autoriser, selon les modalités et les pièces justificatives nécessaires, le versement (par opération) de ce montant estimatif maximal, à Immobilière Atlantic Aménagement (IAA),
- Autoriser le Président, ou le Membre du Bureau Délégué, à signer tous les documents relatifs au bon déroulement et à l'instruction de ces dossiers.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 77
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Christian BREMAUD

Membre du Bureau Délégué

ANNEXE

TABLEAU RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS PREVISIONNELLES DE LA CAN

Communes	Opérations	Nombre de logements	Opérateurs	Bénéficiaire	Montant travaux HT	Subventions CAN Foncier	Subventions CAN Travaux	TOTAUX
CHAURAY	Rue du Stade	08	IAA *	IAA	943 045 €	40 000 €	90 000 €	130 000 €
CHAURAY	Rue de Verteuil	07	IAA	IAA	825 164 €	105 000 €	79 500 €	184 500 €
CHAURAY	Les Fraignes II	01	IAA	IAA	76 268 €	15 000 €	10 500 €	25 500 €
ECHIRE	Lotissement Bois Soleil	03	IAA	IAA	349 068 €	15 000 €	34 500 €	49 500 €
ECHIRE	La Couture	18	IAA	IAA	1 460 482 €	270 000 €	207 000 €	477 000 €
NIORT	Le Fief Joly (route d'Aiffres)	07	IAA	IAA	820 494 €	35 000 €	79 500 €	114 500 €
TOTAUX	-	44	IAA	IAA	4 474 521 €	480 000 €	501 000 €	981 000 €

* IAA : Immobilière Atlantic Aménagement (ex SA d'HLM des Deux-Sèvres et de sa Région)

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20161208-c35-12-2016-DE
Date de télétransmission : 14/12/2016
Date de réception préfecture : 14/12/2016